



Déclaration liminaire
CGT-Educ'Action 06
CSA SD du jeudi 3 septembre 2026

**Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,**

En cette rentrée 2026, le constat est une nouvelle fois sans appel : l'Éducation nationale manque de moyens et les personnels sont sommés de faire fonctionner le service public avec des moyens toujours plus contraints.

Dans les Alpes-Maritimes, il ne reste aujourd'hui que 7 moyens disponibles. Sept moyens seulement, alors que les besoins des écoles restent considérables. Pour la CGT-Éduc'action 06, ces quelques moyens ne doivent surtout pas servir à masquer la réalité : il faut des créations de postes à la hauteur des besoins du département.

La baisse démographique, dont on nous parle régulièrement pour justifier des suppressions de postes et des fermetures de classes, ne doit pas être une excuse pour dégrader encore le service public d'éducation. Au contraire, si le nombre d'élèves diminue, c'est l'occasion historique de faire baisser les effectifs par classe, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Moins d'élèves ne doit pas signifier moins de classes : cela doit signifier moins d'élèves par classe. C'est ainsi que nous pouvons améliorer concrètement la qualité du service public d'éducation et permettre à toutes et tous de travailler dans de meilleures conditions.

Pour les mêmes raisons, nous le disons encore une fois : nous refusons les fermetures sèches en septembre.

Les écoles ont besoin de stabilité. Les personnels ont besoin de pouvoir préparer leur rentrée dans des conditions dignes. Les élèves ont besoin de conditions d'apprentissage satisfaisantes.

Nous remercions donc M. le Dasein de faire ce choix que nous souhaitons pérenne.

La CGT-Éduc'action 06 revendique aussi toujours avant tout des postes devant élèves.

Nous ne voulons pas que les moyens disponibles soient simplement déplacés pour répondre à des injonctions administratives. Nous voulons des enseignantes et des enseignants supplémentaires dans les classes, là où les besoins sont les plus importants.

Nous demandons également la création de brigades de remplacement de zone, suffisamment nombreuses pour permettre le remplacement des collègues absent.es.

Parce qu'aujourd'hui, lorsqu'un.e enseignant.e est absent.e et n'est pas remplacé.e, ce sont les autres personnels qui absorbent la situation.

On répartit les élèves dans les autres classes. On surcharge les collègues. On désorganise le fonctionnement des écoles.

Le non-remplacement n'est pas une fatalité budgétaire : c'est un choix politique. Nous demandons donc la création de postes de brigades de zone permettant d'assurer réellement la continuité du service public.

L'inclusion ne peut pas non plus rester un slogan.

Nous demandons également la création de nouvelles ULIS dans les écoles du département, des places en IME, et le recrutement d'AESH en nombre avec un véritable statut et une formation digne de ce nom.

Depuis des années, l'institution parle de l'inclusion comme d'un principe auquel personne ne pourrait évidemment s'opposer. Mais une inclusion sans moyens devient une injonction supplémentaire faite aux personnels entraînant désarroi et stress important chez nos collègues.

Quand les ULIS sont saturées, quand les notifications ne peuvent pas être mises en œuvre dans de bonnes conditions, quand les AESH manquent, quand les enseignant·es ne disposent pas de l'accompagnement nécessaire, ce sont les élèves et les personnels qui subissent les conséquences de cette politique.

Nous refusons une inclusion au rabais.

Créer des ULIS, recruter des AESH, les former et leur donner un réel statut, développer les RASED, renforcer les moyens humains : voilà ce que signifie donner réellement les moyens de l'inclusion.

Nous souhaitons également dénoncer une autre conception de l'École qui se développe actuellement à Nice.

La nouvelle municipalité d'Éric Ciotti a annoncé l'installation de mâts portant le drapeau français dans les 89 écoles élémentaires publiques de la ville, avec une volonté affichée de renforcer la présence des symboles nationaux et le sentiment d'appartenance à la Nation.

Mais rappelons une chose essentielle : les symboles de la République sont déjà présents dans les écoles et dans les programmes officiels.

Les drapeaux sont déjà au fronton des écoles et présents dans les classes.

Alors pourquoi dépenser de l'argent public dans de nouveaux mâts et dans une mise en scène régulière des symboles nationaux, alors que les écoles ont des besoins autrement plus urgents ?

Car dans le même temps, la municipalité a décidé de supprimer les kits de fournitures scolaires gratuits qui avaient bénéficié à environ 22 000 élèves. Le dispositif représentait environ 440 000 euros pour la collectivité.

Voilà donc le paradoxe : on nous explique qu'il faut faire des économies lorsqu'il s'agit d'aider directement les familles, mais il faudrait trouver de l'argent lorsqu'il s'agit d'installer des mâts inutiles dans les écoles.

Pour la CGT-Éduc'action 06, ce choix révèle une priorité politique que nous contestons profondément.

Nous le disons clairement : l'argent public doit aller aux besoins des élèves et des écoles, pas à une politique d'affichage.

Les écoles niçoises et du département ont besoin de travaux.

Elles ont besoin de rénovation.

Elles ont besoin d'être entretenues, isolées, adaptées aux conditions climatiques et rendues réellement accueillantes pour les élèves et les personnels.

Dans certaines écoles, le bâti scolaire se dégrade et nécessite des investissements lourds.

Un toit qui fuit, une salle de classe qui surchauffe, des sanitaires dégradés ou une école qui tombe en lambeaux sont autrement plus urgents qu'un mât de six mètres.

La priorité devrait être au bâti scolaire, aux équipements, aux conditions d'accueil et à la réussite des élèves.

Pas à la multiplication des symboles déjà présents.

Nous ne sommes pas dupes de ce qui se joue derrière cette opération.

La levée des couleurs, la Marseillaise, les mâts dans les écoles, la volonté d'inscrire dès le plus jeune âge une appartenance nationale mise en scène : cette orientation relève d'une conception nationaliste et militariste de l'éducation que nous combattons.

L'École de la République n'a pas pour mission de fabriquer des petits citoyens au garde-à-vous.

Elle a pour mission de permettre à chaque enfant de devenir un citoyen libre respectueux de la République qui, en l'ouvrant au monde et en développant son esprit critique, aura su lui donner les moyens d'une vraie liberté.

La laïcité n'est pas le nationalisme.

La République n'est pas une cérémonie.

Et l'émancipation ne consiste certainement pas à faire lever les enfants au son de la Marseillaise.

Pour la CGT-Éduc'action 06, cette évolution participe plus largement d'une banalisation de discours et de pratiques autoritaires et voire fascisantes que nous refusons et combattons.

Nous ne laisserons pas l'École devenir un terrain d'expérimentation pour une idéologie de l'ordre, du repli national et de la mise au pas symbolique de la jeunesse.

Les enfants n'ont pas besoin d'être mis au garde-à-vous.

Ils ont besoin d'enseignants, de livres, de classes moins chargées, d'AESH, de personnels spécialisés, d'écoles rénovées et d'un service public réellement gratuit et émancipateur.

Nous souhaitons également revenir sur les comptes rendus de rendez-vous de carrière.

Les collègues ont découvert leur compte rendu le 18 juillet, en pleine période de vacances scolaires, alors même qu'ils ne disposaient que de 15 jours pour formuler leurs éventuelles observations.

Une procédure qui peut avoir des conséquences sur la carrière des personnels ne peut pas être considérée comme une simple formalité administrative.

Envoyer ces documents au cœur des congés d'été et faire courir un délai de 15 jours pendant cette période pose un véritable problème quant à l'exercice effectif des droits des agents.

Les personnels ont le droit de prendre connaissance de leur évaluation, de la comprendre, de faire leurs observations et, le cas échéant, d'exercer un recours dans des conditions normales.

La CGT-Éduc'action 06 demande que ces procédures respectent réellement les droits des personnels et ne soient pas organisées de manière à rendre leur exercice plus difficile.

Je vous remercie.